

Informations Communales

Edition 09/2019

Diffusion à l'ensemble
de la commune

Administration communale – Case postale 117 – 2882 St-Ursanne – 032 461 31 28



Assemblée communale

Assemblée communale du 11 décembre 2019, 20.00 h Centre visiteurs Mont Terri, Saint-Ursanne

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 25 juin 2019.
2. Informations communales: Camping des Iles de Ravines.
3. Prendre connaissance et approuver le projet de réfection des chemins ruraux. Voter le crédit de fr. 360'000.—nécessaires aux travaux et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement.
4. Prendre connaissance et approuver le projet d'aménagement du local au rez-de-chaussée de la Rue du Quartier 4, à Saint-Ursanne. Voter le crédit de fr. 200'000.— nécessaires aux travaux et donner compétence au Conseil communal pour contracter puis consolider l'emprunt indispensable.
5. Décider la vente d'une portion de la parcelle No 572, Rière Vasou, Saint-Ursanne à Christophe et Ophélie Theurillat, Saint-Ursanne
6. Dans le cadre de la demande de naturalisation ordinaire, décider l'octroi du droit de cité communal à Nathalie Diaz-Métille, Saint-Ursanne.
7. Informations communales: plan spécial Pré du Vay, Ocourt ; projet de développement de la friche industrielle Thécla, Saint-Ursanne.
8. Divers.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée est déposé publiquement au secrétariat communal, où il peut être consulté, ainsi que sur le site Internet communal. Les demandes de compléments ou de modifications du procès-verbal pourront être formulées lors de l'Assemblée.

Saint-Ursanne, le 25 novembre 2019

www.closdudoubs.ch

administration@closdudoubs.ch

Page | 1/1

Informations Communales

Edition 09/2019

Diffusion à l'ensemble
de la commune

Administration communale – Case postale 117 – 2882 St-Ursanne – 032 461 31 28



Assemblée communale

Assemblée communale du 11 décembre 2019, 20.00 h Centre visiteurs Mont Terri, Saint-Ursanne

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 25 juin 2019.
2. Informations communales: Camping des Iles de Ravines.
3. Prendre connaissance et approuver le projet de réfection des chemins ruraux. Voter le crédit de fr. 360'000.—nécessaires aux travaux et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement.
4. Prendre connaissance et approuver le projet d'aménagement du local au rez-de-chaussée de la Rue du Quartier 4, à Saint-Ursanne. Voter le crédit de fr. 200'000.— nécessaires aux travaux et donner compétence au Conseil communal pour contracter puis consolider l'emprunt indispensable.
5. Décider la vente d'une portion de la parcelle No 572, Rière Vasou, Saint-Ursanne à Christophe et Ophélie Theurillat, Saint-Ursanne
6. Dans le cadre de la demande de naturalisation ordinaire, décider l'octroi du droit de cité communal à Nathalie Diaz-Métille, Saint-Ursanne.
7. Informations communales: plan spécial Pré du Vay, Ocourt ; projet de développement de la friche industrielle Thécla, Saint-Ursanne.
8. Divers.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée est déposé publiquement au secrétariat communal, où il peut être consulté, ainsi que sur le site Internet communal. Les demandes de compléments ou de modifications du procès-verbal pourront être formulées lors de l'Assemblée.

Saint-Ursanne, le 25 novembre 2019

www.closdudoubs.ch

administration@closdudoubs.ch

Page | 1/1